

Questions au Feuilleton

ditions comprennent les cotisations versées par le gouvernement fédéral et par l'employé, plus les intérêts.

10, 11 et 12. Voir la réponse 9.

LES SUBVENTIONS POUR LE PROGRAMME DE SERVICES DE CONSULTATION POUR LES PETITES ENTREPRISES

Question n° 415—**M. Rodriguez:**

Quels ont été a) le montant d'argent total, b) le nombre de subventions versées dans le cadre du Programme de services de consultation pour petites entreprises (CASE), par groupes d'industries, pour chacune des années financières comprises entre 1968 et 1974?

M. Gaston Clermont (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Le programme CASE a été institué en 1972/73. Depuis son début jusqu'au 31 mars 1974, le nombre de projets pour lesquels on a autorisé des subventions et les sommes effectivement dépensées s'établissent comme il suit: E.F. 1972/1973: Projets, 164; Dépenses, \$10,175; E.F. 1973/1974: Projets, 243; Dépenses, \$39,017; Projets, total, 407; Dépenses totales \$49,192.

Les données ne sont pas tenues par «groupe industriel». Cependant, quelque 70% des demandes reçues provenaient du secteur manufacturier et 30% de l'industrie touristique.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—LES CONTRATS OCTROYÉS À LAPOINTE TRANSPORT LTÉE

Question n° 643—**M. Grafftey:**

1. Quels contrats de transport ont été accordés par le ministère de l'Agriculture à Lapointe Transport Ltée du 105, boul. Industriel à Longueuil (Québec), depuis le 1^{er} janvier 1972?

2. A combien s'élevait chaque contrat?

3. Y a-t-il des appels d'offres dans chaque cas et, dans la négative, pourquoi?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): 1. Aucun.

2. Sans objet en l'occurrence.

3. Sans objet en l'occurrence.

MINISTÈRE DU TRAVAIL—L'OCTROI DE CONTRATS À LAPOINTE TRANSPORT LTÉE

Question n° 650—**M. Grafftey:**

1. Quels contrats de transport ont été accordés par le ministère du Travail à Lapointe Transport Ltée du 105, boul. Industriel à Longueuil (Québec), depuis le 1^{er} janvier 1972?

2. A combien s'élevait chaque contrat?

3. Y a-t-il eu des appels d'offres dans chaque cas et, dans la négative, pourquoi?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): 1. Aucun.

2. Aucun.

3. Sans objet.

[M. MacDonald (Cardigan).]

MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL—L'OCTROI DE CONTRATS À LAPOINTE TRANSPORT LTÉE

Question n° 658—**M. Grafftey:**

1. Quels contrats de transport ont été accordés par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social à Lapointe Transport Ltée du 105, boul. Industriel à Longueuil (Québec), depuis le 1^{er} janvier 1972?

2. A combien s'élevait chaque contrat?

3. Y a-t-il eu des appels d'offres dans chaque cas et, dans la négative, pourquoi?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Aucun.

2. Sans objet.

3. Sans objet.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—L'OCTROI DE CONTRATS À LAPOINTE TRANSPORT LTÉE

Question n° 663—**M. Grafftey:**

1. Quels contrats de transport ont été accordés par le ministère des Travaux publics à Lapointe Transport Ltée du 105, boul. Industriel à Longueuil (Québec), depuis le 1^{er} janvier 1972?

2. A combien s'élevait chaque contrat?

3. Y a-t-il eu des appels d'offres dans chaque cas et, dans la négative, pourquoi?

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): 1. Aucun.

2. Sans objet.

3. Sans objet.

LA RÉPRESSION DES MOUSTIQUES

Question n° 676—**M. Jones:**

1. Des ministères ou des organismes du gouvernement ont-ils provoqué la tenue d'études sur les moustiques au Canada et leur destruction à l'aide d'insecticides et de moyens naturels, et, dans l'affirmative, a) à quelles dates ces études ont-elles été effectuées, b) quelles en étaient les recommandations?

2. Les ministres compétents ont-ils l'intention de prendre des mesures en vue d'éliminer le pullulement des moustiques au Canada à l'aide de moyens naturels?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): 1. Oui, Agriculture Canada. Le Comité canadien des mouches piqueuses a été constitué en 1973 sous les auspices du ministère de l'Agriculture du Canada aux fins d'analyser les problèmes des mouches piqueuses qui comprennent les maringouins et de recommander des mesures qui pourraient atténuer le problème. Le Comité est formé de représentants des ministères de l'Agriculture provinciaux, d'universités et de ministères fédéraux intéressés aux problèmes des mouches piqueuses. Le Comité encourage plusieurs façons de procéder dont la mise au point d'agents de lutte chimique, écologiquement acceptables, et d'autres méthodes que celles exigeant l'emploi d'antiparasitaires; il s'intéresse surtout à celles qui ont le plus de chances d'être adoptées et appliquées dans un avenir prochain. a) Le programme de recherches du Ministère comprend deux projets se rapportant aux maringouins et qui ont été commencés avant la formation du Comité. b) Les études ne sont pas parvenues au point où l'on pourrait faire des recommandations.

2. Toute mesure à prendre dépendra des résultats et des recommandations qui découleront des projets en cours.